

President's Message – December 5 Le Metis

It was most fitting that Winnipeg was chosen as the location for our recent Métis National Council Policy Forum and [General Assembly](#). This is the beating heart of our Métis Nation, the place where we first joined forces to protect our identity, our families, our way of life and our Homeland. At the General Assembly on November 28-29, Governing Members of the Métis National Council passed resolutions demonstrating our continued commitment to defend Métis Nationhood.

Most significantly, the Métis National Council General Assembly approved an official map of our Métis Nation Homeland. The map clearly defines the territories in the North West where our distinct culture, economy and political identity flourished into Nationhood. We also took steps to defend the integrity of our Métis Nation, resolving to take action against unauthorized use of our name and our flag; affirming our commitment to work with Mi'kmaq and other First Nations to defend ourselves against false claims to our identity; and placing the Métis Nation of Ontario on probation for breaching Métis Nation's Citizenship requirements.

The Homeland map reflects the extent of the territory where we built up our way of life, our economy and our communities. We have heard some defensive responses from First Nations and others about this map. It is important to recognize that the shape of our Homeland has not changed much across more than two centuries of Métis Nation history. We know that First Nations have history on this land going back thousands of years. Métis have shared the land in partnership with First Nations, Native Americans and Inuit for many generations. As Indigenous peoples, we each have rights to the lands. This should not be something to fear, but rather to embrace. Today, there are also Citizens of our Métis Nation living beyond the boundaries of our Homeland. We welcome them to sustain a connection to our Homeland and Nation by applying for [MMF Citizenship](#) from outside of the province. Métis are and always have been highly mobile.

Today, it has become imperative that we protect and defend our Homeland, identity, symbols and rights from those making false claims. In recent years, there has been an alarming rise in numbers of individuals and groups, with no tie to our history or Homeland, self-identifying as Métis to lay claim to our unique culture and constitutionally-protected rights. Your Métis Government is taking a strong stand to protect us from this kind of identity theft.

As part of that effort, one of the Métis National Council's own Governing members – the Métis Nation of Ontario (MNO) – has been placed on probation. For many years, MNO has accepted applications for Citizenship from individuals with no ancestral ties to our Homeland. These individuals may be Non-Status Indigenous people, but are not Métis Nation Citizens under the [National Definition](#) adopted by the Métis National Council in 2002: "Métis means a person who self-identifies as Métis, is of historic Métis Nation Ancestry, is distinct from other Aboriginal peoples, and is accepted by the Métis Nation. 'Historic Métis Nation' means the Aboriginal people then known as Métis or Half-Breeds who resided in the Historic Métis Nation Homeland.

‘Historic Métis Nation Homeland’ means the area of land in west central North America used and occupied as the traditional territory of the Métis or Half-Breeds as they were then known.”

This definition was approved by all Métis National Council Governing Members to abide by. If one of our own Governing Members cannot uphold this definition and its requirements for Métis Citizenship, what hope do we have to defend ourselves from outside groups further east that lay claim to our rights and identity? MNO must verify that its members are Citizens of our historic Métis Nation and Homeland, as all other Métis National Council Governing Members have done. Last year, rather than adhere to this basic requirement, MNO unilaterally attempted to alter the boundaries of our historic Métis Nation Homeland to include [six additional communities across Ontario](#), as far east as the Quebec border, without consent from other Governing members of the Métis National Council.

There is only one Métis People and one Métis Nation. We cannot allow others to define or confuse what our Métis Nation is or who our Citizens are. There will always be people out there we still have to teach and to educate about who we are. We have a very big job ahead of us. The next generation should never again have to fight for the most basic recognition and understanding of our rights, our history or our identity.

For those facing illness, grief or loss, I share my sympathies, prayers and encouragement. May every reader take courage as we write a new chapter in our history: one that will find us where we belong, as partners in Confederation. We are here. We know who we are. We have come a long way, and we are here to stay.

Meeqwetch,

Mot du président – 5 décembre

Il était tout à fait approprié que Winnipeg ait été choisie comme lieu pour tenir le récent Forum politique ainsi que l'[Assemblée générale](#) du Ralliement national des Métis. Cette ville est le centre névralgique de notre Nation métisse et elle représente l'endroit où nous avons uni nos forces pour protéger notre identité, nos familles, notre mode de vie et notre terre natale. Lors de l'Assemblée générale qui a eu lieu les 28 et 29 novembre, les membres dirigeants du Ralliement national des Métis ont adopté des résolutions, ce qui met en évidence notre engagement continu dans la lutte pour défendre la Nation métisse.

Plus important encore, l'Assemblée générale du Ralliement national des Métis a approuvé une carte officielle sur laquelle est délimitée la terre natale de notre Nation métisse. La carte précise les Territoires du Nord-Ouest où notre culture, notre économie et notre identité politique distinctes se sont développées pour permettre l'obtention du statut de nation. Nous avons également pris des mesures pour défendre l'intégrité de notre Nation métisse,

notamment des mesures contre l'utilisation non autorisée de notre nom et de notre drapeau, ce qui affirme notre engagement à travailler avec les Mi'kmaq et d'autres Premières Nations pour nous protéger contre le vol de notre identité, ainsi que des mesures qui mettent en probation la Métis Nation of Ontario (MNO) pour avoir violé les exigences relatives à l'obtention de la citoyenneté auprès de la Nation métisse.

La carte reflète l'étendue du territoire sur lequel nous avons renforcé notre mode de vie, notre économie et nos collectivités. Nous avons entendu des réactions défavorables de la part des Premières Nations et d'autres particuliers au sujet de cette carte. Il est important de reconnaître que la configuration de notre terre natale n'a pas beaucoup changé au cours de plus de deux siècles. Nous savons que l'histoire des Premières Nations remonte à des milliers d'années et que les Métis partagent les terres avec les Premières Nations, les Amérindiens et les Inuits depuis plusieurs générations. En tant que peuples autochtones, nous avons tous des droits territoriaux; il ne faut pas craindre d'élargir nos horizons, mais au contraire appuyer cette idée. Aujourd'hui, il y a également des citoyens de notre Nation métisse qui vivent au-delà de nos frontières et nous les invitons à maintenir un lien avec notre patrie et notre Nation et de présenter une demande de [citoyenneté auprès de la FMM](#) de l'extérieur de la province. Les Métis sont et ont toujours été très mobiles.

Aujourd'hui, il est devenu nécessaire de protéger et de défendre notre patrie, notre identité, nos symboles ainsi que nos droits contre ceux qui formulent de fausses déclarations. Au cours des dernières années, il y a eu une augmentation alarmante du nombre de particuliers et de groupes qui n'ont aucun lien avec notre histoire ni notre patrie et qui se disent Métis dans le but de profiter de notre culture et de nos droits uniques, lesquels sont protégés par la Constitution. Votre Gouvernement métis agit de manière ferme pour protéger ses citoyens contre ce genre de vol d'identité.

Dans ce contexte, la Métis Nation of Ontario, un des membres dirigeants du Ralliement national des Métis, a été mis en probation. Pendant de nombreuses années, la MNO accepte des demandes de citoyenneté des particuliers n'ayant aucun lien avec notre patrie ancestrale. Ces derniers peuvent être des Autochtones non inscrits, mais ils ne sont pas des citoyens de la Nation métisse en vertu de la [définition nationale](#) adoptée par le Ralliement national des Métis en 2002. « Un Métis est une personne qui s'identifie comme étant métisse, qui a une ascendance historique liée à la Nation métisse, qui est distincte des autres Autochtones, et qui est acceptée par la Nation métisse. "Nation métisse historique" désigne les Autochtones, connus à l'époque comme étant des Métis ou des Sang-mêlés, qui vivaient dans la patrie de la Nation métisse historique. "Patrie de la Nation métisse historique" désigne les terres du centre-ouest de l'Amérique du Nord utilisées et occupées comme territoire traditionnel des Métis ou des Sang-mêlés ainsi reconnus à l'époque. »

Tous les membres dirigeants du Ralliement national des Métis ont approuvé cette définition. Si l'un de nos membres dirigeants ne peut pas se conformer à cette définition ainsi qu'aux exigences relatives à la citoyenneté métisse, comment pouvons-nous nous défendre contre les groupes externes de l'est qui revendiquent nos droits et notre identité? La MNO doit s'assurer

que ses membres sont des citoyens de la patrie de notre Nation métisse historique, comme tout autre membre dirigeant du Ralliement national des Métis l'a fait. L'année dernière, au lieu d'adhérer à cette exigence fondamentale, la MNO a tenté de modifier unilatéralement les limites de la terre natale de notre Nation métisse historique afin d'inclure [six autres collectivités de l'Ontario](#), et ce jusqu'à la limite est du Québec, sans l'obtention du consentement du Ralliement national des Métis.

Il n'y a qu'un seul peuple métis et qu'une seule Nation métisse. On ne peut pas permettre aux autres de définir ou de confondre ce qu'est notre Nation métisse ou qui sont nos citoyens. Il y aura toujours des gens qui auront besoin d'enseignement et de formation à l'égard de notre identité. Une tâche immense nous attend. La prochaine génération ne devrait plus jamais avoir à se lutter pour obtenir la plus simple reconnaissance et la compréhension de nos droits, notre histoire et notre identité.

Pour ceux et celles qui font face à la maladie, qui souffrent d'un deuil ou la perte d'un proche, je vous offre mes sympathies, mes prières et mon appui. Que chacun de vous faites preuve de courage lorsque nous entamons un nouveau chapitre dans notre histoire, un chapitre qui nous placera où nous appartenons, c'est-à-dire en tant que partenaires au sein de la Confédération. Nous sommes arrivés. Nous savons qui nous sommes. Nous avons fait du chemin et nous sommes ici pour de bon.

Meeqwetch,